

NOTICE TECHNIQUE

Budget Municipal

Article 2

Organisme ayant réalisé le sondage :	Elabe
Nom du/des commanditaire(s) :	VEOLIA
Nombre de personnes interrogées :	Echantillon de 2 252 personnes, représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus
Dates de réalisation de l'enquête :	Du 3 au 9 avril 2025
Date et support de première publication :	17 septembre 2025, La Tribune

Q1. Si vous étiez maire de votre commune, comment prioriseriez-vous le budget de la commune ?

- Il est absolument prioritaire d'investir massivement sur ce domaine (5 items maximum dans cette catégorie)
- Il faut investir sur ce domaine, c'est un domaine important mais qui ne fait pas partie des top priorités
- Il faut assurer le niveau minimum de financement nécessaire pour assurer une qualité minimum de service
- On peut arrêter de financer ce domaine

Rotation aléatoire des items

1. Police municipale
2. Crèches (accueil, qualité de l'encadrement, disponibilité, etc.)
3. Ecoles maternelles et primaires (état des bâtiments, activités péri-scolaires, restauration scolaire, etc.)
4. Transport scolaire
5. Loisirs, activités artistiques de musique, danse, théâtre (nombre de places, horaires, diversité d'activités, qualité, etc.)
6. Animations, cérémonies, fêtes municipales
7. Patrimoine culturel et historique (entretien, rénovation, transmission, etc.)
8. Bibliothèques, musées (horaires, qualité, état des bâtiments, etc.)
9. Equipements sportifs de type stades, piscines, gymnases (construction, rénovation, entretien, horaires, etc.)
10. Soutien aux associations culturelles et clubs de sports (subventions, mise à disposition de salles, de transports, etc.)
11. Action sociale auprès des personnes âgées et handicapées (nombre de places, disponibilité des rdvs, qualité de l'accueil, etc.)
12. Action sociale auprès des enfants (nombre de places, disponibilité des rdvs, qualité de l'accueil et du conseil, etc.)
13. Espaces verts municipaux (jardins, parcs)
14. Logements sociaux (nombre, état des bâtiments, état du quartier)
15. Propreté, nettoyage des espaces publics (qualité du nettoyage, fréquence, utilisation raisonnée de l'eau, etc.)
16. Cimetières (entretien, extension, construction)
17. Tourisme (développement de l'activité touristique, mise en valeur du patrimoine, etc.)
18. Aides aux entreprises (installation et entreprises en difficulté), développement économique
19. Production et distribution d'eau potable, et assainissement des eaux usées (qualité sanitaire de l'eau potable, goût, taux de calcaire, dépollution, entretien du réseau et des stations de traitement, etc.)
20. Collecte et traitement des déchets (fréquence, valorisation des déchets pour produire de l'énergie locale peu carbonée, des matières premières recyclées, etc.)
21. Entretien des espaces naturels (préservation des cours d'eau et lacs, entretien des forêts et sentiers, etc.)
22. Gestion des eaux pluviales, lutte contre les inondations (entretien et curage des cours d'eau, des canaux, système d'évacuation des eaux lors des fortes pluies, etc.)
23. Réseaux de chaleur (construction de centrales à chaleur, entretien du réseau, valorisation des ressources locales pour produire de l'énergie, etc.)
24. Transports publics (qualité des transports, fréquence et ponctualité, adaptation aux besoins de la population, etc.)
25. Voirie communale, parkings communaux, éclairage (entretien, adaptation aux besoins de la population, etc.)
26. Pistes cyclables (construction, sécurisation, entretien)

Q2. Faites-vous confiance à votre maire et à son équipe municipale pour prendre les bonnes décisions pour protéger votre commune contre les conséquences du dérèglement climatique et des pollutions ?

1. Tout à fait confiance
2. Plutôt confiance
3. Pas vraiment confiance
4. Pas du tout confiance

Q3. A votre avis, votre maire et son équipe ont-ils accès à chacune des choses suivantes pour protéger votre commune contre les conséquences du dérèglement climatique et des pollutions ?

Je pense que oui / Je pense que non / Je ne sais pas

Rotation aléatoire des items

1. Les moyens financiers (budget de la commune) pour investir dans de nouvelles solutions et l'adaptation des infrastructures aux besoins
2. Les connaissances techniques pour identifier les risques et faire les bons arbitrages
3. Des réglementations claires et cohérentes qui permettent d'agir (nationale, européenne, Code de l'environnement, de l'urbanisme, délais d'obtention des autorisations)
4. Une collaboration efficace avec les autorités administratives locales (préfecture, Agence Régionale de Santé, etc.)
5. La connaissance des solutions qui existent et qui pourraient être mises en œuvre

Q4. D'après vous, le maire et l'équipe municipale de votre commune ont-ils les moyens (financiers, compétences techniques, connaissance de la réglementation, des solutions, existantes, etc.) de protéger les habitants... ?

Oui, je pense / Non, je ne pense pas / Je ne sais pas

Rotation aléatoire des items

1. des risques pour la santé liés aux pollutions de l'eau (PFAS, micropolluants), de l'air (extérieur et intérieur) et des sols
2. des risques de dégradation du cadre et de la qualité de vie (canicule, dégradation des paysages)
3. du risque de manquer des ressources essentielles comme l'eau (pour son foyer, pour les emplois industriels, le tourisme, l'agriculture au niveau local) et l'énergie (pour se chauffer, se déplacer)
4. des risques de dégâts sur les habitations et les infrastructures à cause des inondations, des sécheresses (entretien des cours d'eau, digues, bétonisation, etc.)

NOTE SUR LES MARGES D'ERREUR

Marges d'erreur pour toutes les questions

Comme toute enquête statistique, un sondage présente une incertitude appelée « marge d'erreur » ou « marge d'incertitude ». La marge d'erreur ou d'incertitude d'un sondage dépend de la taille de l'échantillon interrogé et du résultat observé. Pour un échantillon de 2 250 personnes interrogées, les marges d'erreur sont les suivantes avec un niveau de confiance de 95 % :

Pour un pourcentage de :	La marge d'erreur est de :	Le résultat réel se situe dans une fourchette entre :
5	+/- 0,9	4,1 et 5,9
10	+/- 1,2	8,8 et 11,2
15	+/- 1,5	13,5 et 16,5
20	+/- 1,7	18,3 et 21,7
25	+/- 1,8	23,2 et 26,8
30	+/- 1,9	28,1 et 31,9
35	+/- 2	33 et 37
40	+/- 2	38 et 42
45	+/- 2,1	42,9 et 47,1
50	+/- 2,1	47,9 et 52,1
55	+/- 2,1	52,9 et 57,1
60	+/- 2	58 et 62
65	+/- 2	63 et 67
70	+/- 1,9	68,1 et 71,9
75	+/- 1,8	73,2 et 76,8
80	+/- 1,7	78,3 et 81,7
85	+/- 1,5	83,5 et 86,5
90	+/- 1,2	88,8 et 91,2
95	+/- 0,9	94,1 et 95,9

Exemple de lecture :

Pour un résultat observé de 25 %, il y a 95 % de chances pour que le résultat réel soit compris entre 23,2% et 26,8%.

Article 3

Objet du sondage :	Budget Municipal
Méthode :	Echantillon de 2 252 personnes , représentatif des résidents de France métropolitaine âgés de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée, catégorie d'agglomération et région de résidence).
Conditions d'interrogation :	Les répondants ont été interrogés en ligne (Internet).
Nombre de sans réponse :	Voir « Résultats publiés »*
Existence d'une gratification :	Oui. Gratification sous la forme de points cumulables et dont la valeur s'élève à moins de 1€ pour un questionnaire complété.
Critères de redressement :	L'échantillon brut a été redressé sur les variables sociodémographiques et professionnelles utilisées comme quotas (données Insee issues du recensement de la population 2019) ainsi que sur le statut d'occupation du logement (données Insee issues du recensement de la population 2019), le vote au premier tour des élections législatives 2024, au premier tour de l'élection présidentielle 2022 (données du Ministère de l'Intérieur).

() Nous vous présentons dans ce document le nombre de « sans-réponse » pour chacune des questions publiées. Les questions de quota étant obligatoires (de façon à s'assurer de la représentativité de l'échantillon) aucune des personnes interrogées ne peut ne pas avoir répondu à l'ensemble du sondage.*

QUESTIONS PUBLIEES

En raison de l'arrondi à 100, un décalage d'1 point maximum peut exister entre les colonnes redressées et publiées

PRIORITES BUDGETAIRES DE LA COMMUNE

Total « Il faut investir »

	PUBLIE
Effectifs bruts	2 252
Production distribution d'eau potable, assainissement	78
Écoles maternelles et primaires	73
Action sociale auprès des personnes âgées et handicapées	73
Police municipale, sécurité	71
Etat des routes communales, parkings communaux, éclairage	71
Gestion des eaux pluviales, lutte contre les inondations	70
Transports publics	68
Collecte et traitement des déchets	68
Crèches	66
Action sociale auprès des enfants	64
Propreté, nettoyage des espaces publics	62
Entretien des espaces naturels	61
Transport scolaire	61
Aides aux entreprises, aux commerces de proximité	57
Réseaux de chaleur	56
Logements sociaux	53
Equipements sportifs de type stades, piscines, gymnases	53
Patrimoine culturel et historique	51
Espaces verts municipaux	50
Loisirs, activités artistiques de musique, danse, théâtre	48
Bibliothèques, musées	48
Tourisme	47
Soutien aux associations culturelles et clubs de sports	47
Pistes cyclables	44
Cimetières	36
Animations, cérémonies, fêtes municipales	34

CONFIANCE DANS LE MAIRE POUR LA PROTECTION CONTRE LE DEREGLEMENT CLIMATIQUE

	PUBLIE
Effectifs bruts	2 252
TOTAL CONFIANCE	68
Tout à fait confiance	14
Plutôt confiance	54
TOTAL PAS CONFIANCE	32
Pas vraiment confiance	23
Pas du tout confiance	9
Sans opinion	/

ACCES AUX MOYENS (SOLUTIONS, FINANCIER, REGLEMENTAIRE)

Total « Je pense que oui »

	PUBLIE
Effectifs bruts	2 252
La connaissance des solutions qui existent et qui pourraient être mises en œuvre	56
Des réglementations claires et cohérentes qui permettent d'agir (nationale, européenne, Code de l'environnement, de l'urbanisme, délais d'obtention des autorisations)	50
Les moyens financiers (budget de la commune) pour investir dans de nouvelles solutions et l'adaptation des infrastructures aux besoins	48

MOYENS DE PROTEGER LES HABITANTS

Total « Oui, je pense »

	PUBLIE
Effectifs bruts	2 252
Des risques de dégâts sur les habitations et les infrastructures à cause des inondations, des sécheresses (entretien des cours d'eau, digues, bétonisation, etc.)	47
Du risque de manquer des ressources essentielles comme l'eau (pour son foyer, pour les emplois industriels, le tourisme, l'agriculture au niveau local) et l'énergie (pour se chauffer, se déplacer)	46
Des risques pour la santé liés aux pollutions de l'eau (PFAS, micropolluants), de l'air (extérieur et intérieur) et des sols	43